

Qui fait quoi ?

2^e édition



 **Touraine Propre**
Syndicat pour la valorisation
des déchets ménagers

GUIDE DE GESTION DES DÉCHETS

tourainepropre.fr

Édito

De nombreuses solutions de recyclage pour les particuliers et les professionnels existent sur notre territoire. Utilisons-les !

Avec ce guide destiné aux particuliers et aux professionnels, notre Syndicat Touraine Propre joue pleinement son rôle : faire connaître à chacun d'entre nous toutes les options actuelles, publiques et privées, de recyclage et de réutilisation de nos déchets. Mieux gérer nos déchets, c'est permettre de réduire leur volume incinéré ou enfoui, c'est développer et améliorer notre efficacité environnementale et faire des économies grâce à une collecte séparée des déchets recyclables.

Depuis 2002, notre Syndicat agit sur le territoire en faveur de la réduction des déchets à la source, grâce à une large palette d'actions : boîtes à livres, compostage collectif, stop pub... Nous apportons une attention toute particulière à la sensibilisation et à l'information des différents publics, des plus jeunes aux plus anciens.

De nombreuses solutions de recyclage existent en Touraine. Ce guide est là pour vous les présenter et en faire la promotion. Il vous oriente vers la bonne filière, en fonction des besoins, de votre lieu de résidence,

du type et de la quantité de déchets produits. Vous y trouverez entre autres un inventaire des possibilités offertes localement afin de visualiser rapidement et au plus près de chez vous, les services proposés par chaque prestataire entrepreneurial ou associatif, engagé dans la filière du recyclage.

N'attendons plus : adoptons les bons gestes du quotidien pour réduire nos déchets, mieux les trier et les valoriser. C'est une façon efficace et responsable de réduire notre impact carbone sur l'environnement, d'agir vertueusement pour notre planète et les générations futures !

Le Président
Benoist PIERRE



Sommaire

LES GRANDS PRINCIPES DE LA GESTION
DES DÉCHETS P. 6

LES DIFFÉRENTS TYPES DE DÉCHETS P. 8
Déchets Industriel Banals (DIB)
Déchets spéciaux ou toxiques

LES SOLUTIONS POUR LES PARTICULIERS P. 11

LES ENTREPRISES DE COLLECTE P. 12

LES DÉCHÈTERIES P. 14

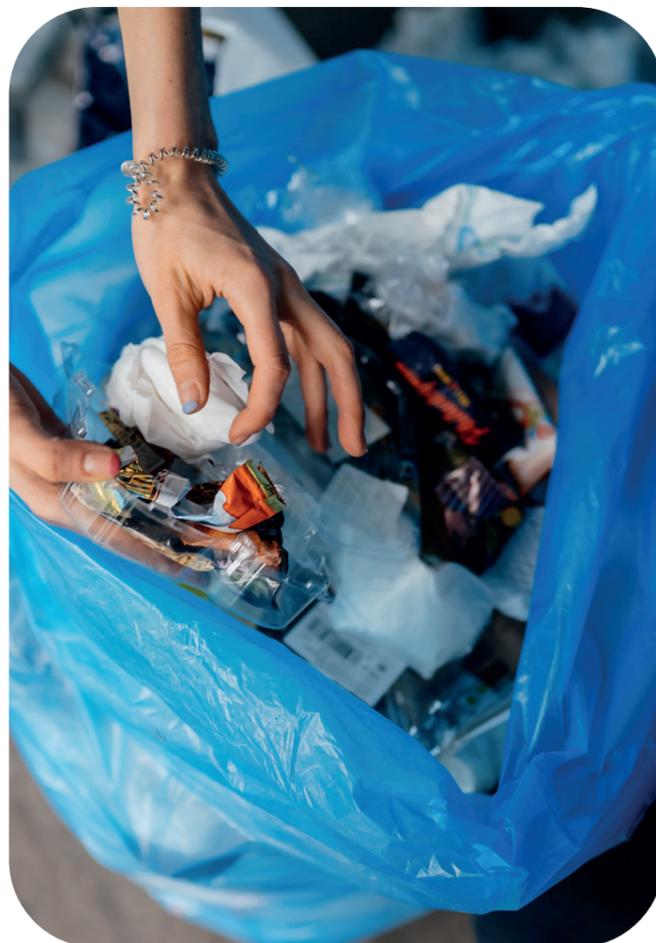


LES GRANDS PRINCIPES DE LA GESTION DES DÉCHETS

Qu'est-ce qu'un déchet et que dois-je en faire ?

La loi définit un déchet comme étant : « **toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire** ».

Chaque type de déchets doit être éliminé dans la filière adaptée ; en cas de manquement de lourdes sanctions peuvent être prises. Veillez à correctement trier vos déchets et à vous assurer de les faire reprendre par des entreprises ayant toutes les certifications nécessaires.



01

La responsabilité du producteur

L'article L541-2 du Code de l'environnement stipule que « **tout producteur ou détenteur de déchets est responsable de la gestion de ces déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale** ». Le producteur doit pouvoir justifier la bonne élimination de ces déchets (contacts, factures, bordereaux de suivi...). Les articles L541-46 et L541-47 du Code de l'environnement prévoient de

lourdes peines pour toute personne physique ou morale qui ne respecterait pas ces obligations.

Depuis 2020, **la loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) prévoit l'élargissement de ces responsabilités** à l'ensemble des producteurs (jouets, huiles, bricolage...).

02

Le rôle des collectivités

Bien qu'elles n'y soient pas réglementairement obligées, les collectivités peuvent choisir de prendre en charge la collecte des déchets d'entreprises assimilables aux déchets ménagers. Il leur faut, dans ce cas, instaurer une redevance permettant de financer le service public rendu.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE DÉCHETS

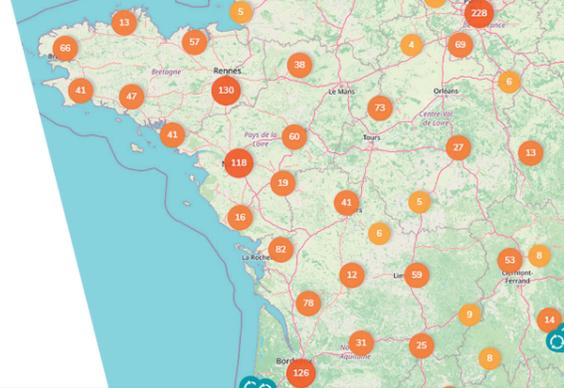
Déchets Industriel Banals (DIB)

Les DIB sont des déchets non dangereux et non inertes en mélange tels que des cartons, papiers, plastiques, bois, ferrailles, textiles...

- **Verre**
Le verre, s'il est trié, peut-être recyclé à l'infini. Cependant, tous les types de verres ne sont pas recyclables (par exemple : sirop pour la toux...). Vérifier bien que votre verre soit recyclable avant de le jeter dans le conteneur adéquat.
- **Plastiques**
Les déchets plastiques représentent une part croissante des déchets que nous produisons, mais en parallèle nous sommes en capacité d'en recycler davantage. Il est donc important de s'assurer de leur bon traitement.
- **Papier / carton**
Le carton et le papier sont des déchets très volumineux, mais très facilement recyclables. Il est essentiel de les trier afin qu'ils ne soient pas enfouis ou incinérés.
- **Bois / palettes / cagettes**
La première chose à faire quand on se trouve en présence de ces déchets et de savoir si un réemploi est possible. En effet, les palettes, cagettes ou autres sont souvent consignées et peuvent être récupérées, voire rachetées et réutilisées par l'entreprise d'origine ou spécialisée.
Dans le cas où le réemploi n'est pas possible, le bois doit être remis à une entreprise qui le valorisera énergétiquement ou le recyclera par broyage afin d'en refaire des panneaux composites.
- **Déchets verts / déchets organiques**
Ces déchets sont eux aussi très volumineux, il est important de les trier. Ils peuvent être compostés ou méthanisés afin de créer des amendements ou de l'énergie.
- **Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E ou DEEE)**
Les D3E sont une catégorie de déchets constituée d'équipements en fin de vie fonctionnant à l'électricité ou via des champs électromagnétiques. Ce sont essentiellement des ordinateurs, imprimantes ou des téléphones. Ils peuvent être repérés grâce au pictogramme ci-contre.



- **Textiles propres**
Les textiles propres peuvent être recyclés ou réutilisés. Les vêtements en bon état peuvent être donnés à des associations pour qu'ils soient réutilisés. Quant aux textiles usagés, ils peuvent être déposés dans des points de dépôt spécialisés afin d'être recyclés en nouveaux tissus.
- **Textiles souillés**
Attention, si les tissus sont souillés avec des produits considérés comme dangereux (huile, lubrifiant...), ils sont à considérer comme des déchets dangereux et doivent être traités comme tels.
- **Ferrailles**
Les ferrailles sont des déchets facilement recyclables, elles peuvent même être source de recettes financières.
- **Gravats**
Ces déchets sont très volumineux, mais peuvent être traités par des sociétés spécialisées afin de créer de nouveaux matériaux.
- **Amiante**
La Cour de justice de l'Union européenne impose que ces déchets soient éliminés dans une installation autorisée à recevoir ce type de déchets : une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) ou une Installation de Stockage des Déchets Dangereux (ISDD).
Pour les habitants de Tours Métropole Val de Loire, il est possible de faire reprendre en quantité limitée ces déchets amiantés en contactant le 02 47 80 12 12.
- **Pneus**
Les pneus doivent obligatoirement être séparés des autres déchets et traités par une société agréée.
- **Véhicules hors d'usage**
Les véhicules hors d'usage contiennent de très nombreux composants dangereux ainsi que beaucoup de matériaux valorisables. Il est donc indispensable de les remettre à une entreprise spécialisée dans leurs traitements, soit gratuitement, soit contre rétribution financière.



Déchets spéciaux ou toxiques

Cette catégorie contient un grand nombre de déchets différents, mais tous doivent être obligatoirement traités par des entreprises agréées. Ces déchets peuvent être des huiles ou des graisses agroalimentaires ou industrielles, des produits toxiques ou infectieux ou encore des tissus souillés par ces différents produits.

Ils sont reconnaissables grâce aux nombreux pictogrammes (ci-dessous) présents sur leurs emballages.



Explosif



Inflammable



Comburant



Corrosif



Toxicité aiguë



Nocif ou irritant



Danger pour la santé



Danger pour l'environnement

LES SOLUTIONS POUR LES PARTICULIERS

En tant que particulier, vous avez plusieurs solutions à votre disposition afin de faire reprendre vos déchets.

- Vous pouvez les emmener dans une déchèterie proche de chez vous. Vérifiez sur le site de votre commune ou de votre intercommunalité les déchèteries auxquelles vous avez accès.

Carte des déchèteries du département page 14

- Vous pouvez également les faire reprendre par des entreprises spécialisées. Assurez-vous du type de déchet que vous détenez (cf. page 8 à 10) afin de contacter la bonne entreprise.

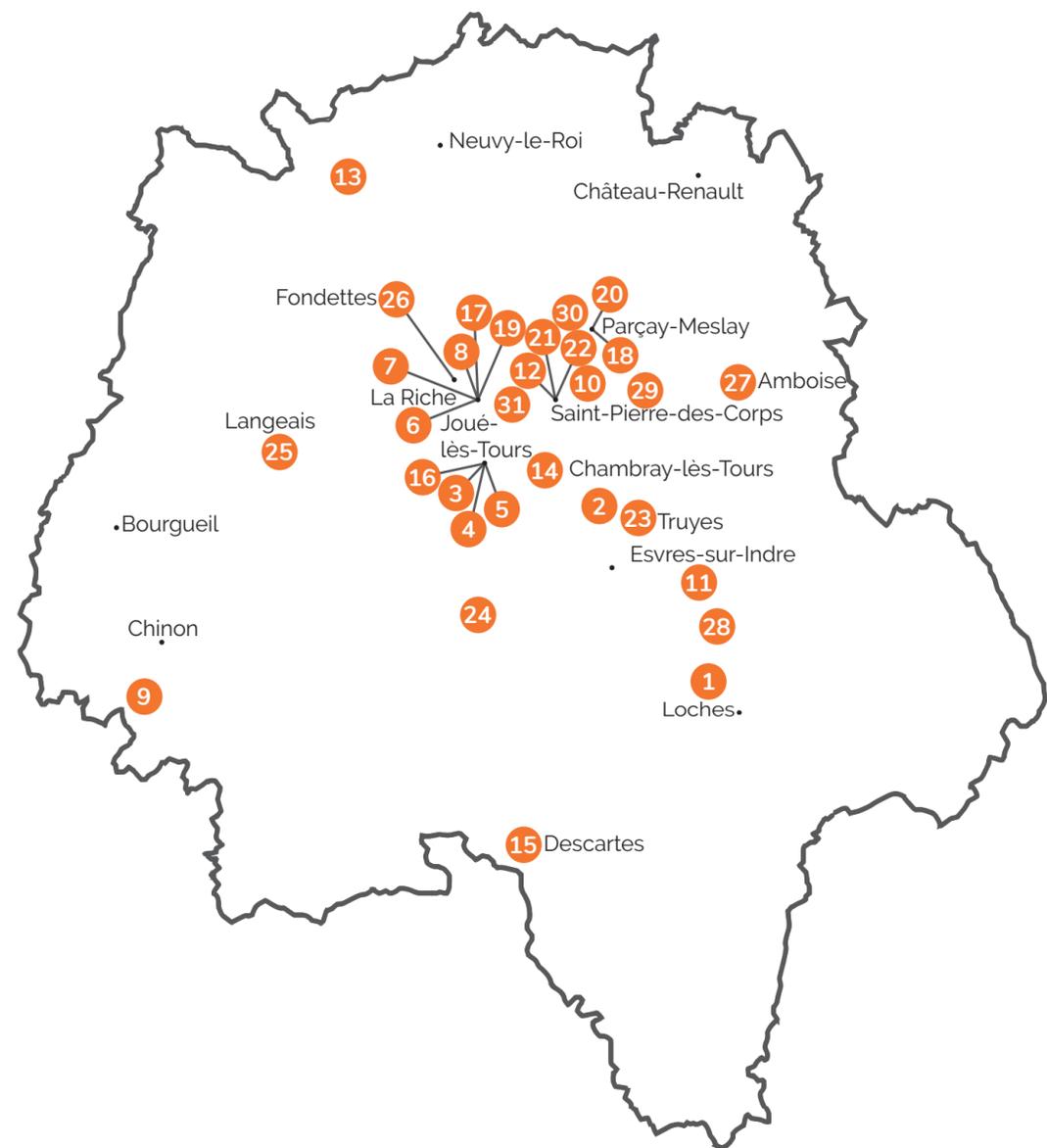
Carte des entreprises spécialisées page 12

CARTECO
LES STRUCTURES DE L'ESS QUI FONT
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Vous pouvez également vous référer à **CARTECO**, qui recense les acteurs locaux du réemploi.

carteco-ess.org

Les entreprises de collecte



Catégories de déchets acceptés :

- 1 Déchets en mélange (tout-venant) (DIB)
- 2 Verre
- 3 Papiers
- 4 Cartons
- 5 Bois
- 6 Déchets verts
- 7 Déchets organiques
- 8 Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- 9 Textiles souillés
- 10 Ferraille
- 11 Gravats
- 12 Déchets amiantés
- 13 Palettes
- 14 Plastiques
- 15 Pneus usagés
- 16 Véhicules hors d'usage
- 17 Liquides de refroidissement usagés
- 18 Huiles et graisses industrielles
- 19 Solvants usagés
- 20 Huiles diélectriques et lubrifiants usagés
- 21 Déchets pâteux spéciaux et toxiques
- 22 Déchets solides spéciaux et toxiques
- 23 Déchets d'activités de soins ou médicaux
- 24 Boues de station d'épuration
- 25 Graisses agro-alimentaires

1 Coved Chanceaux
La Baillaudière
37600 Chanceaux-près-Loches
02 47 91 28 50
1 7

2 Cap Recyclage
ZI de Saint Malo n°2 - allée Ettore Bugatti
37320 Esvres-sur-Indre
06 20 10 40 38
1 2 3 4 5 8 10 11 13

3 Coved Joué-lès-Tours
3 rue de la Flottière
37300 Joué-lès-Tours
02 47 26 70 09
1 7

4 Paprec D3E 37
4 rue Gutenberg
37300 Joué-lès-Tours
02 47 26 70 09
8

5 Paprec Touraine
4 rue Gutenberg
37300 Joué-lès-Tours
02 47 41 96 00
3 4

6 Véolia
ZI Saint Cosme - 4 rue Jules Verne
37520 La Riche
02 47 37 23 52
2 3 14

7 Coved
La Grange David
37520 La Riche
02 47 36 00 36
1 7

8 Paprec Touraine
6 rue Jules Verne
37520 La Riche
02 47 36 45 60
3 4

9 Chimirec PPM
ZI Pièce des Marais
37500 La Roche-Clermault
02 47 95 81 40
17 18 20

10 Epalia (Suez)
1 rue Cassandre
37700 La Ville-aux-Dames
02 47 37 08 60
13

11 Mega Pneus
ZI La Gare - 9 rue des Pigeonnoux
37310 Reignac-sur-Indre
02 47 91 08 07
15

12 Comptoir d'Hygiène Hospitalière
34 rue de la Morinerie
37700 Saint-Pierre-des-Corps
02 47 44 86 86
23

13 Bio Energie Touraine
Les Rougeries
37370 Saint-Paterne-Racan
06 06 84 59 40
7

14 Caréco
15 rue des Frères Lumières
37170 Chambray-lès-Tours
02 47 27 51 36
16

15 Pascualt S.A
3 rue Pierre et Marie Curie
37160 Descartes
02 47 59 74 93
1 2 3 4 5 6 7 10 11 12 14 16

16 Sanitra Fourrier (Suez)
7 rue de Prony
37300 Joué-lès-Tours
02 47 73 63 62
8 9 12 17 18 19 20 21 22 24 25

17 AER Recyclage
13 rue Jules Verne
37520 La Riche
02 40 92 81 78
13

18 Lesèvre TDRA
ZI Martigny - rond-point de l'Avion
37210 Parçay-Meslay
02 47 29 10 10
16

19 Tri 37 Entreprise
3 rue Jules Verne
37520 La Riche
02 47 38 89 60
3 4 8

20 BS Environnement
ZI de Martigny
37210 Parçay-Meslay
02 47 37 00 59
12 17 18 19 20 21 22 25

21 AFM Recyclage - Derichebourd Environnement
ZI des Yvaudières - 45 rue du Colombier
37700 Saint-Pierre-des-Corps
02 47 44 23 08
10

22 Menut Recyclage
3 rue de la Motte
37700 Saint-Pierre-des-Corps
02 47 63 23 73
10 16

23 Covali
ZA Les Perchées
37320 Truyes
02 47 68 13 82
6 11

24 ETS Dufresne
5 rue du Carroi du Vignau
37260 Villeperdue
02 47 26 08 12
10

25 Vincent Recyclage
ZI Sud - 4 rue Joseph Cugnot
37130 Langeais
02 47 96 80 27
1 2 3 4 5 6 7 8 10 11 12 14 15 16 17 18 19 20 21 22 24 25

26 Ourry
2 rue Christophe Plantin
37230 Fondettes
02 47 35 65 67
3 4 6 7 10 11 15

27 Sarec
ZI Ouest de la Boitardière - 1381 chemin du Roi
37400 Amboise
02 47 57 62 76
2 3 4 10 14

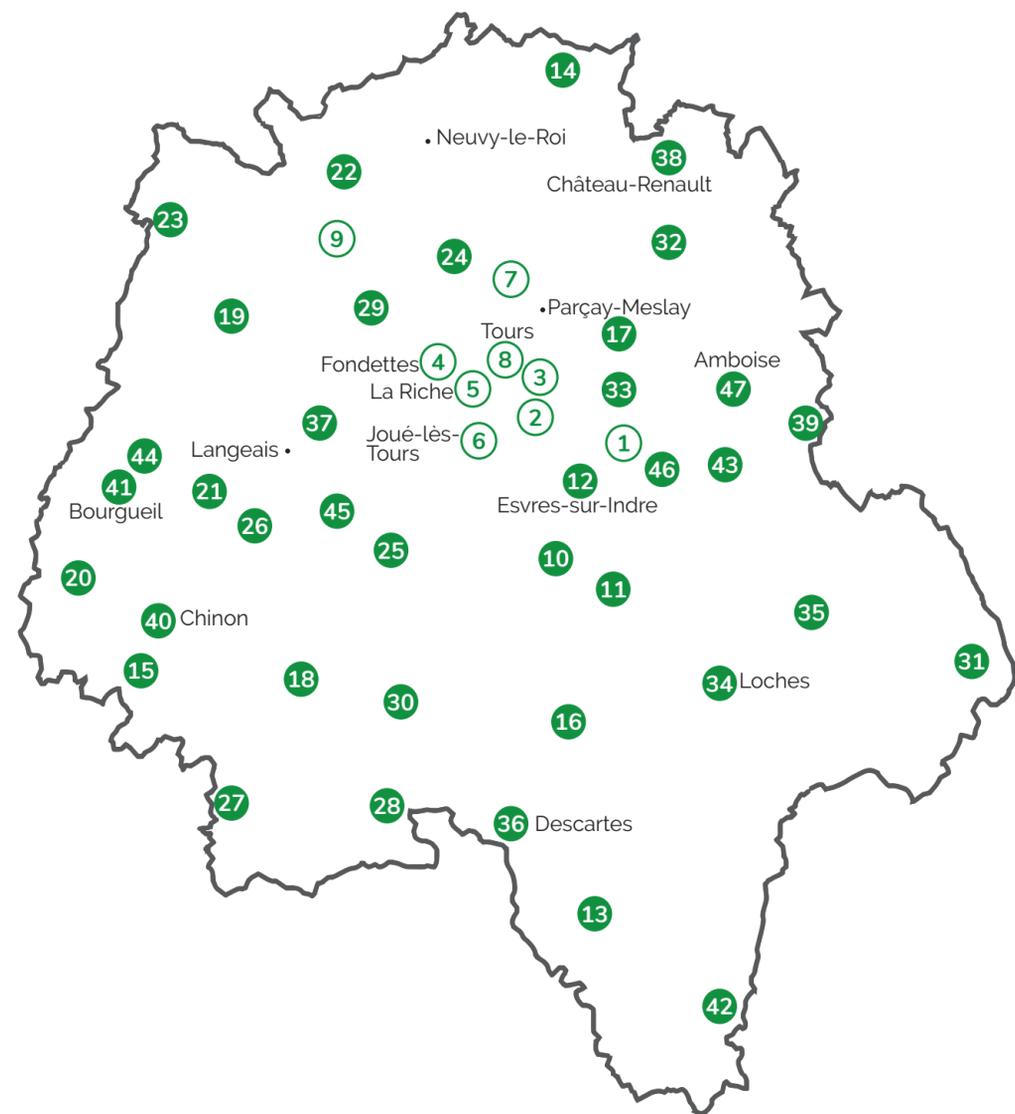
28 Alliage Touraine Environnement
ZI La Gare - 9 rue des Pigeonnoux
37310 Reignac-sur-Indre
02 47 91 05 89
1 4 10 11

29 Suez Recyclage et Valorisation
ZA de Conneuil - 6 rue Gaspard Monge
37270 Montlouis-sur-Loire
09 69 32 10 10
1 3 4 5 6 8 11 14

30 Denis Passenaud
ZA Arche d'Oé
37390 Notre-Dame-d'Oé
02 47 54 26 71
1 3 4 5 6 10 11 14

31 Denis Passenaud SAS
31 rue Baptiste Marcet
37100 Tours
02 47 54 26 71
1 3 4 5 6 10 11 14

Les déchèteries



N'acceptant pas les professionnels

- 1 **Déchets Verts d'Azay-sur-Cher**
Lieu-dit La Foltière
37270 Azay-sur-Cher
02 47 25 55 50
- 2 **Les Aubuis**
Rue Paul Langevin
37550 Saint-Avertin
02 47 80 12 12
- 3 **Le Bois de Plante**
ZI du Bois de Plante
37700 Saint-Pierre-des-Corps
02 47 80 12 12
- 4 **La Haute Limougière**
2 rue Haute Morienne
37230 Fondettes
02 47 80 12 12
- 5 **La Grange David**
Rue des Montils
37520 La Riche
02 47 80 12 12
- 6 **Joué-lès-Tours**
5 rue de Prony
37300 Joué-lès-Tours
02 47 80 12 12
- 7 **Du Cassantin**
ZA du Cassantin
37390 Chauceaux-sur-Choisille
02 47 80 12 12
- 8 **De la Milletière**
8 rue de l'Aviation
37000 Tours
02 47 80 12 12
- 9 **Sonzay**
Le Signal
37360 Sonzay

Acceptant tout public

- 10 **Les Coquettes Saint-branches**
ZA Les Coquettes
37320 Saint-Branches
02 47 34 29 00
- 11 **Le Bois Joli**
Node Park Touraine - rd 82
37310 Tauxigny
02 47 43 18 66
- 12 **La Pommeraye Esvres-sur-Indre**
La Pommeraie
37320 Esvres-sur-Indre
02 47 26 52 93
- 13 **Le Grand Pressigny**
Les Fronteaux - rue des Bords de Claise
37350 Le Grand-Pressigny
02 47 91 04 89
- 14 **Les Hermites**
Route de Montoire
37110 Les Hermites
02 47 23 47 66
- 15 **La Roche-Clermault**
ZI la Pièce du Marais
37500 La Roche-Clermault
02 47 95 96 34
- 16 **La Chapelle-Blanche-Saint-Martin**
La Courterie - route de Bourman
37240 La Chapelle-Blanche-Saint-Martin
02 47 59 93 73
- 17 **Vernou-sur-Brenne**
Chemin communal n°3 - lieu-dit Foujoin
37210 Vernou-sur-Brenne
02 47 25 55 50
- 18 **L'Île-Bouchard**
Rue Saint-Lazare
37220 L'Île-Bouchard
02 47 97 02 14
- 19 **Savigné-sur-Lathan**
La Haute Regnière
37340 Savigné-sur-Lathan
02 47 97 89 75
- 20 **Savigny-en-Véron**
ZI Le Sauguet - Le Bois des Louzais
37420 Savigny-en-Véron
02 47 58 94 19
- 21 **Saint-Patrice**
Chemin Pièce de la Dangelouge
37130 Coteaux-sur-Loire
02 47 97 89 75
- 22 **Saint-Paterne-Racan**
ZA du Vigneau
37370 Saint-Paterne-Racan
02 47 29 81 06

- 23 **Saint-Laurent-de-Lin**
Bel Air
37330 Saint-Laurent-de-Lin
02 47 97 89 75
- 24 **Saint-Antoine-du-Rocher**
ZA Les Fossettes
37360 Saint-Antoine-du-Rocher
02 47 29 81 06
- 25 **Saché**
ZA La Chataigneraie
37190 Saché
02 47 73 25 52
- 26 **Rivarennes**
ZA de la Gare
37190 Rivarennes
02 47 95 58 10
- 27 **Richelieu**
ZA Champigny-Richelieu
37120 Richelieu
02 47 58 27 74
- 28 **Ports-sur-Vienne**
Le Barrage - Les Maisons Rouges
37800 Ports-sur-Vienne
02 47 65 01 06
- 29 **Pernay**
ZA route de Luynes
37230 Pernay
02 47 29 81 06
- 30 **Noyant-de-Touraine**
ZA La Justice
37800 Noyant-de-Touraine
02 47 65 88 27
- 31 **Nouans-les-Fontaines**
Route des Dames de Touraine
37460 Nouans-les-Fontaines
06 75 28 34 57
- 32 **Neuillé-le-Lierre**
Plaine du Grenouilleau
37380 Neuillé-le-Lierre
02 47 23 47 66
- 33 **Montlouis-sur-Loire**
Chemin du Pas d'Amont
37270 Montlouis-sur-Loire
02 47 25 55 50
- 34 **Loches**
Avenue Georges Pompidou
37600 Loches
06 81 93 47 62
- 35 **Génillé**
Route de Montrésor
37460 Génillé
06 75 28 34 57

- 36 **Descartes**
Rue Pierre et Marie Curie
37160 Descartes
02 47 92 45 84
- 37 **Cinq-Mars-la-Pile**
ZI de l'Europe
37130 Cinq-Mars-la-Pile
02 47 96 56 86
- 38 **Château-Renault**
Rue des Terres Blanches - ZI Ouest
37110 Château-Renault
02 47 23 47 66
- 39 **Chisseaux**
Place de la Gare
37150 Chisseaux
02 47 23 47 66
- 40 **Chinon**
Route de Huismes
37500 Chinon
02 47 98 06 56
- 41 **Bourgueil**
ZI Bourgueil
37140 Bourgueil
02 47 97 89 75
- 42 **Bossay-sur-Claise**
Les Fonds de Launay - rd 105
37290 Bossay-sur-Claise
02 47 94 59 14
- 43 **Bléré**
ZI Saint-Julien
37150 Bléré
02 47 23 47 66
- 44 **Benais**
Vallée de Chanrie
37140 Benais
02 47 97 89 75
- 45 **Azay le Rideau**
ZA La Loge
37190 Azay-le-Rideau
02 47 45 43 88
- 46 **Athée-sur-Cher**
ZA de Ferrières
37270 Athée-sur-Cher
02 47 23 47 66
- 47 **Amboise**
Rue de la Mothe
37400 Amboise
02 47 23 47 66

L'acceptation des professionnels est susceptible d'évoluer.



15 rue du Sergent Leclerc
37000 Tours
02 47 73 72 00

tourainepropre.fr

« Jeter n'est
pas une
fatalité »